

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication décerne la médaille de Grand Mécène à La Fondation Orange

Didier Lombard, Président-Directeur Général du Groupe France Télécom a reçu hier la médaille de « Grand Mécène du Ministère de la Culture et de la Communication » au titre des actions menées par la Fondation Orange dont il est le président. Cette distinction manifeste la reconnaissance de l'État envers une entreprise, pour son action en faveur du patrimoine culturel ou du rayonnement de la culture française.

La Ministre de la Culture et de la Communication, Madame Christine Albanel, a cité « le rôle absolument pionnier des entreprises dans le développement du mécénat en France pour la défense des grandes causes d'intérêt général ». La Ministre a souligné l'engagement de la Fondation Orange « dans la culture et plus particulièrement dans la musique, comme formidable vecteur pour relier les hommes ».

Didier Lombard a déclaré : « Je suis heureux et ému de recevoir la distinction de Grand Mécène qui récompense vingt ans d'engagement de la Fondation Orange pour faciliter l'échange entre tous et rendre le monde plus accessible. Je suis très attaché à l'engagement de la Fondation, notamment dans la musique vocale qui, depuis des années, permet à des jeunes artistes talentueux d'accéder à la reconnaissance du grand public ».

- Dans le cadre de son **mécénat culturel**, la Fondation Orange soutient depuis vingt ans la pratique collective de la musique vocale. Elle a choisi de soutenir principalement des projets qui ne pourraient pas se développer sans son mécénat. Elle est souvent le premier partenaire privé à faire confiance et prend ainsi des risques en encourageant des artistes ou des structures encore peu connus.

La Fondation Orange accompagne toutes les étapes du travail musical : recherche, formation, insertion professionnelle, production, diffusion, enregistrements. Elle favorise l'émergence de chœurs et ensembles vocaux professionnels qu'elle soutient pendant une durée de cinq ans pour permettre leur développement (Accentus et Laurence Equilbey, Matheus et Jean-Christophe Spinosi, Le Concert d'Astrée et Emmanuelle Haïm, Le Cercle de l'Harmonie et Jérémie Rhorer...). Plus de 90 ensembles ont bénéficié de son mécénat depuis 1987.

La Fondation encourage également des maîtrises et chœurs d'enfants tels que Sotto Voce ou le CREA, des actions de formation (le Jeune chœur de Paris, le Groupe Vocal opéra Junior, l'Académie d'Ambronay...) ainsi que des opéras et théâtres lyriques qui mènent des projets d'insertion de jeunes chanteurs ou des actions sociales à destination des publics isolés. Elle est aussi le mécène de plusieurs festivals dont la programmation est centrée autour de la voix.

- Dans le domaine de **la Santé et du Handicap**, la Fondation Orange apporte son soutien à des projets rendant la culture accessible aux déficients visuels ou auditifs.

La Fondation s'inscrit comme un acteur essentiel auprès d'organismes culturels pour l'accès à la culture des déficients sensoriels. De nombreux projets ont été soutenus par la Fondation dans le domaine des musées (Parc de la Villette, Palais de la Découverte, musée du Louvre, BnF), de la lecture (édition de livres pour les enfants, soutien à la diffusion de la norme numérique Daisy) et du spectacle (parution de DVD en audio-description et sous-titrés avec MK2, audio-description d'opéras et de films).

- La Fondation Orange développe également, dans le cadre de son **mécénat Éducation**, des projets en faveur des personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture. Elle encourage également la mise en place d'activités artistiques et culturelles, qui, proposées parallèlement à l'apprentissage de l'écrit, développent l'expression et la confiance en soi des personnes, les aident à entreprendre et poursuivre des formations.

La Fondation Orange

La Fondation Orange mène depuis sa création en 1987 un important programme de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement de la mission de l'entreprise : donner à tous les moyens de communiquer en luttant notamment contre l'isolement sensoriel et social et en favorisant l'épanouissement culturel. La Fondation agit dans trois domaines :

- **la santé/le handicap** en venant en aide aux personnes autistes, et en cherchant à améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes souffrant de déficience visuelle ou auditive.
- **l'éducation** en participant à la lutte contre l'illettrisme et en favorisant l'éducation des filles dans les pays en développement.
- **la culture** en encourageant la pratique collective de la musique vocale.

www.orange.com/fondation - www.orange.com/fondation/blog

Contact Presse : 01 44 44 93 93 - Anne-Catherine David - Louis-Michel Aymard

